

portant nominations à titre normal et
civil dans l'Ordre du Mérite Social

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu la loi n°87 - 019 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 19 avril au 02 juin 2016 ;

DECRETE

Article 1^{er} : sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade de Chevalier pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

1- Présidence de la République

- ATACOLODJOU Marc Grégoire, Conducteur de Véhicules Administratifs ;
- HOUNTONDI Constance Edwige, Secrétaire ;
- KOSSOUH Soter Caius, Programmeur Pupitreur.

2- Ministère d'Etat Chargé du Plan et du Développement

- DAÏZO Serge-Bruno, Secrétaire des Services Administratifs.

3- Ministère de la Santé

- * ADJOVI Martin Sèdjinnankpon, Conducteur de Véhicules Administratifs ;
- d'ALMEIDA Yolande Chantale Christiane, Technicienne de Laboratoire.

4- Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

- AHANDESSI Félix, Conducteur de Véhicules Administratifs ;
- AGBANGNONDE Simon, Agent d'Entretien et de Services.

5- Ministère des Enseignements Secondaire Technique et de la Formation Professionnelle

- CAKPO Christine Kpédékpo, Préposée des Services Administratifs.

6- Ministère, des Sports

- ABEY Noutai Adrien, Conducteur de Véhicules Administratifs.

7- Ministère de l'Intérieur, et de la Sécurité Publique

- LALIHOUTO Montcho Albert, ouvrier spécialisé en plomberie.

8- Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales

- **AHOMAGNON Pauline**, Secrétaire des Services Administratifs ;
- **DOMINGO Antoinette**, Secrétaire des Services Administratifs ;
- **HOUSSA Hilaire Midokpè**, Conducteur de Véhicules Administratifs.

9- Ministère de L'Economie, Numérique et de la Communication

- **YAHOUEDEHOU Paul Elie**, Imprimeur.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

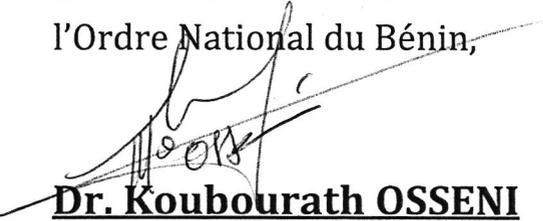
Fait à Cotonou, le 14 septembre 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin.



Patrice TALON

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin,



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES 21 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 12 - DPE - DCC - INSAE3 -- CSM - DGCST_z.BN - DAN - ONIP 3 - UAC- FADESP ENAM 3 - JORB 2 - INTERESSES 15.